

8^e Hussard

4^e Garde d'Honneur

la feuille de route n° 15
la feuille de route n° 15

Février 2003

Éditée par l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes

Rédaction 12 rue de la Liberté 01000 Bourg en Bresse

(Les anciens numéros sont disponibles contre 50 centimes à l'adresse ci-dessus)

<http://marechalsuchet.free.fr>

Dépôt aux Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63

LE REMPLACEMENT MILITAIRE SOUS LE 1^{er} EMPIRE

La loi prévoit, pour le conscrit qui le souhaite, le remplacement. Le conscrit doit alors trouver, dans l'étendue de son canton, un homme ayant échappé à la conscription et d'arranger avec lui, le plus souvent devant notaire, en lui versant une somme. Cette somme varie, dans l'Ain, suivant les fluctuations militaires. Si le remplacement en l'an 8 coûte 100 francs pour l'équipement¹ et 500 francs en numéraire, devant notaire² et 100 francs pour l'équipement et 250 francs en numéraire³ en l'an 9, les sommes grimpent rapidement, il faut compter au moins 1500 francs pour un remplacement en 1812 et 5600 francs en 1813. En comparaison, un remplaçant est payé 3000 ou 4000 francs en Côte d'Or en l'an 14.

Le fait d'être remplaçant, acte volontaire d'un jeune homme pour diverses raisons, dont la plus évidente est le manque d'argent, permet à certains hommes de faire de bons placements, tel Claude Joseph Taraval, vigneron demeurant à Meillonas, qui remplace Claude-Benoît Temporal en 1813, de faire avec sa femme des achats de terrains dans la commune jusqu'à son retour en 1815. L'appât du gain pousse au remplacement les plus démunies, domestiques, agriculteurs voir enfants de la Charité. Le remplacement est soumis à des règles très strictes. Le suppléant outre le fait d'être pris dans le canton, doit mesurer plus d'un mètre 65, ne pas avoir été condamné à quelque peine que ce soit et posséder un certificat de bonne vie et bonnes mœurs. Si le suppléant déserte avant d'avoir passé deux ans au régiment, le remplacé doit fournir un nouveau remplaçant. L'exemple suivant démontre bien la rigidité du remplacement. François Gaspard Michalet né à Oyonnax, est remplaçant de François Perrot. Il est incorporé au 4^e régiment de Cheval-Léger le 16 Décembre 1812. Il chute lors d'un exercice équestre. Cet accident le rendant infirme, il est réformé le 1^{er} Août 1813. Le 24 Août 1813, le préfet de l'Ain et le capitaine responsable du recrutement dans le département signalent à Perrot, qu'il a 15 jours pour trouver un nouveau remplaçant. Quand Perrot apprend cela, il se retourne contre Michalet pour obtenir le remboursement de ses 1 500 francs. L'article 332 de l'instruction générale lui donne raison sauf si le réformé l'est à la suite d'un accident survenu durant son service, ce qui est le cas puisque le 4 octobre, le préfet écrit au Conseil d'administration du 4^e régiment de Cheval-Léger pour lui annoncer que Michalet est dans son bon droit. Perrot n'a plus que 15 jours pour trouver un nouveau remplaçant. Toutefois les lois du remplacement sont parfois contournées, comme ce cultivateur de Charix, qui en l'an 8, va chercher son remplaçant en Suisse, où le cas du seul conscrit de l'an 9 en état de supporter les fatigues de la guerre d'Innimond, qui paye 90 francs les conscrits de l'an 10 pour qu'il lui fournisse un remplaçant, qui est lui même tiré au sort en l'an 10. Toute fois, le remplacement est d'une manière générale très peu employé dans l'Ain, pour l'an 7 et l'an 8, seules 5 personnes demandent à être remplacées.

Le triste destin d'un remplaçant de l'Ain

Jean-Joseph Foret est né à Bolozon dans le département de l'Ain en 1786. Son père, Grégoire Foret, est meunier dans le village. Bien que conscrit de 1806, Jean-Joseph Foret part comme remplaçant de Thomas Rosset de St Martin le 12 Messidor an 12 pour 115 francs. Il rentre comme fusilier à la 4^e compagnie du 2^e bataillon du 101^e Régiment d'Infanterie de Ligne sous le commandement du colonel Joseph Gabriel Lapointe. C'est là, que le 12 Juin 1809, il écrit de Naples à son père. Alors que le 101^e Régiment d'Infanterie de Ligne change de colonel le 17 Février 1811, le régiment se rend en Espagne. C'est sur la route, de Romans, que le 20 Juillet 1811, Jean-Joseph Foret envoie une nouvelle lettre à son père. Le 15 Juillet 1811, Joseph Foret reçoit 50 francs de Thomas Rosset, qui clôt ce qu'il devait des 115 francs du remplacement. Il décède le 7 Août 1812 à l'hôpital en Espagne. Ses deux lettres sont conservées en série R des Archives Départementales de l'Ain.

¹ Remplacement d'Etienne Tenand de St Rambert par Grégoire Laroche enfant de la Charité demeurant à Aranc, 8 floréal an 8. Ain série R.

² Remplacement de Pierre Fournier d'Ambronay par Jean Baptiste Payravier de Boyeux, 23 messidor an 8. Ain série R.

³ Remplacement de Pierre Tortel de Thoissey par Claude Poncet de St Etienne sur Chalaronne, 2 brumaire an 9. Ain série R.

par
Jérôme CROYET,

Historien, Doctorant à l'Université Lumière Lyon II, Assistant archiviste aux Archives Départementales de l'Ain

Claude Charles Aubry est né le lundi 25 octobre 1773 à Bourg-en-Bresse. Son père, Nicolas Aubry, est inspecteur général des Ponts et Chaussées. Il dessine les plans du premier théâtre de la ville. La famille Aubry quitte Bourg en 1787 pour la maison forte de Loyat (canton de Meximieux), où elle demeure durant la Révolution. Aubry quitte la demeure familiale en 1792 pour entrer le 1 Mars à l'école d'Artillerie de Châlons-sur-Marne. Le 1^{er} Septembre 1792, il en sort de l'école avec le grade de lieutenant en second au 3 Régiment d'Artillerie à pied. Il est domicilié à Orléans, où, le 3 décembre 1792, il se porte garant de Labaume-Montrevel, afin que ce dernier reçoive un certificat de résidence. Il sert à l'armée de la Moselle au 6^e régiment d'artillerie à Cheval puis à l'armée du Nord. Il est sous le commandement de Bonaparte à l'armée de l'Intérieur à la fin de 1795. Passé sous le commandement de Moreau à l'armée du Rhin, il démissionne pourtant le 1^{er} Avril 1797. Un an plus tard, il est mis à la disposition du ministère de la Marine. C'est durant la décennie révolutionnaire qu'il épouse, à Paris, Anne Bouillant (native de Lyon) le 20 Brumaire an VIII. De ce mariage naîtront 3 enfants (1 fille en 1800, 1 fils en 1802 et un second de fils en 1811).



Chef de bataillon d'artillerie réintégré dans l'armée de Terre, Aubry s'ennuie du service actif à Paris en Germinal an 8. Apprenant sa nomination comme Directeur de l'arsenal de Port-au-Prince à St Domingue, il demande néanmoins, en attendant son départ, à être employé de manière plus conforme à son goût pour l'activité, à l'armée du Rhin ou à l'armée de Réserve à Dijon. Détaché auprès de cette dernière, il signe un des faits les plus marquants de sa carrière militaire. Chargé par Bonaparte du transport de l'artillerie au passage du Grand St Bernard, il conçoit de faire tirer les fûts de canons dans des arbres évidés. En Décembre 1800, il commande l'artillerie de l'avant-garde de l'Armée d'Italie au passage du Minicio. Il rejoint St Domingue, il reçoit une blessure par balle en 1803 à la prise de Port de Paix. De retour en France, Aubry sert de 1805 à 1808 comme chef d'Etat-major de l'artillerie au camp de Boulogne. Il n'oublie néanmoins pas ses attaches bourgiennes, puisque le 22 juillet 1808, il charge Jean-Baptiste Héritier de le représenter auprès du maire de Bourg afin de fixer son domicile à Bourg et d'y exercer ses droits politiques.

En 1809 il se fait remarquer lors de l'effroyable à la bataille d'Essling où il est encore blessé et fait construire le pont de l'île de Lobau. Le maréchal Masséna dit de lui : « Aubry était doué d'une grande activité et d'une force de volonté capable de surmonter tous les obstacles »⁴. C'est la même année qu'il est fait Baron d'Empire avec une rente de 4000 livres sur des biens à Hanovre. Homme de caractère, Aubry l'est sans conteste et trop peut être : « le général Aubry ayant un fort mauvais ton et étant assez grossier nous faisait souvent des plaisanteries qui s'en ressentaient »⁵. En effet, en 1811, il est retiré de son service en Italie par une commission militaire qui le place à la tête de l'école d'artillerie d'Alexandrie afin d'apprendre à mettre plus d'ordre dans son service. En poste à l'école il a un violent différent avec un de ses collègues, le Général Despinois, qui pousse à la composition d'un conseil de Guerre. Ce litige parvient jusqu'aux oreilles de l'Empereur qui par sagesse ne se prononce pas. Le 10 Février 1812 Aubry est fait commandant de la Légion d'Honneur. Le 18 Juin 1812, il commence la Campagne de Russie à la tête de l'artillerie du second corps d'Armée sous Oudinot. S'il perd tous ses effets, c'est durant la retraite de Russie qu'Aubry entre dans l'Histoire en faisant mettre sur pied un des trois ponts sur la Bérézina en 24 heures à partir de bateaux de pêcheurs et de solives provenant de maisons démolies. Le pont battit à Studienka, trois fois brisé par les glaces, est trois fois rétabli sous le feu ennemi. De retour en France en 1813, après l'Amnistie de Dresde, il se rééquipe pour la campagne de 1813 comme commandant de l'artillerie du 11 corps sous Mac Donald. Le 28 Septembre 1813 il est fait Comte d'Empire. Le 18 Octobre 1813, lors de la bataille de Leipsick, Aubry, à cheval, est blessé à la cuisse. Son cheval est tué, sa selle prise par l'ennemi et lui fait prisonnier. Quelques temps après, durant la bataille sa voiture est prise. Il laisse aux mains de l'ennemi « une voiture, deux harnais pour l'attelage de deux chevaux, trois licols, trois brides, trois selles de maîtres, trois housses, un habit de petit uniforme, un habit de grand uniforme, six pantalons, vingt quatre chemises, vingt quatre mouchoirs, vingt quatre cravates, six gilets, six paires de bottes »⁶. Cette blessure, mortelle, lui fait subir une amputation de la jambe gauche à l'hôpital de Militaire de Leipsick qui le terrasse le 8 Novembre 1813. Il est enterré à Leipsick et laisse, comme beaucoup d'officiers morts, une famille désargentée mais au nom rempli de gloire. En effet, ses années aux services de la France, lui ont fait dépenser sa fortune ainsi que celle de sa femme. Comme beaucoup de ses collègues, Aubry ne s'intéresse pas vraiment à l'aspect pécunié de la vie militaire, ce qui amène sa femme à réclamer une pension à Napoléon, qui reconnaissant, assure à la veuve du Général Aubry en 1815, une pension de 300 Frs par mois plus une indemnité de 6000 Frs pour la mort du Général mais surtout pour le fait qu'il n'a pas pu profiter de son titre de comte qui lui valait une rente de 6000 Fr. Son nom figure sur le coté Est de l'Arc de Triomphe à Paris.



Passage de la Bérézina

Lettre du général Aubry au ministre de la Guerre, an 11
S.H.A.T.

Paris le 11 juillet 1812
Croyet, Général, Major, etc.
au Ministre de la Guerre

Croyet, Général
Le Ministre de la Guerre
Monsieur le Ministre
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport que j'ai fait à votre Excellence sur le passage de la Bérézina le 26 décembre 1812. Ce rapport est accompagné de deux plans, l'un relatif au pont de bateaux et l'autre au pont de solives. J'ai l'honneur de vous adresser également ci-joint le rapport que j'ai fait à votre Excellence sur le passage de la Bérézina le 26 décembre 1812. Ce rapport est accompagné de deux plans, l'un relatif au pont de bateaux et l'autre au pont de solives. J'ai l'honneur de vous adresser également ci-joint le rapport que j'ai fait à votre Excellence sur le passage de la Bérézina le 26 décembre 1812. Ce rapport est accompagné de deux plans, l'un relatif au pont de bateaux et l'autre au pont de solives.

⁴ MASSENA, tome 6, page 225, cité par PIGEARD : Les étoiles de Napoléon, édition Quatuor, 1996.

⁵ BARTHELEMY, page 309, cité par PIGEARD : Les étoiles de Napoléon, édition Quatuor, 1996.

⁶ Dossier Aubry, S.H.A.T.

Le sabre est la meilleure arme du cavalier léger qui ne peut compter que sur sa vitesse et ses coups rapides et précis portés à un adversaire surpris et désemparé. Mais pour cela il faut d'une part bien l'entretenir et d'autre part bien s'en servir. Le colonel de Brack, sous la Restauration, écrit un manuel de cavalerie regroupant son expérience acquise dans la cavalerie légère impériale :

- *Comment faut-il affiler son sabre pour qu'il coupe bien ?*

Lorsqu'une campagne se décide, l'ordre arrive subitement. Chacun s'empresse de se mettre en mesure pendant les heures qui lui sont accordées ; de là, le peu de soins apportés à l'affilage des sabres, c'est un grand tort, qu'on reconnaît toujours, lorsqu'il n'y a plus moyen d'y remédier. Ce n'est pas petite chose de bien affiler une lame de sabre. Le modèle français porte un biseau. . . plus l'angle de ce biseau est ouvert, moins la lame peut entrer profondément. Si, par la manière dont vous l'affilez, vous augmentez ce défaut au lieu de la diminuer, vous rendez le tranchant à peu près inutile : un bâton vaut votre sabre. Rappelez-vous donc que moins l'angle du biseau sera ouvert, plus votre sabre rentrera.

Sous l'Empire, la cavalerie ne portait pas de hache, aussi le sabre la remplaçait-il pour tous les travaux du bivouac : de là, lame et tranchant vite en mauvais état ; mais les cavaliers qui savaient leur affaire corrigeaient cet abus qu'ils étaient obligés de commettre :

1° en ne se servant pour couper du bois, des piquets, etc..., que de la partie inférieure de la lame, et conservant le plus intacte possible la supérieure pour le combat.

2° en portant toujours sur eux une petite lime très douce qui leur servait à affiler la lame lorsque son tranchant perdait.

Je vous conseille l'usage de cette lime ou d'une pierre à faux ; et quand vous vous servirez de l'une ou de l'autre, promenez-la toujours sur la lame du bas en haut, en prenant la garde pour base, et de façon que les dents imperceptibles de votre scie regardent en bas.

Deux choses contribuent puissamment à perdre vite le fil d'une lame. La première est la négligence avec laquelle on remet cette lame dans le fourreau, ou dont on l'en retire. La seconde est le ballonnement et le frottement de cette même lame dans le fourreau, une fois qu'elle y est placée. Pour détruire la première des causes, ne jetez pas, pour ainsi dire, votre lame dans son fourreau, mais descendez l'y doucement, en ayant soin d'éviter tout frottement du tranchant. Pour détruire la seconde, que le fût de bois qui garnit l'intérieur du fourreau, et y protège la lame, soit bien fait, ne joue pas, et comprime cette lame, de manière à l'empêcher de vaciller.

Une des raisons destructrices des lames de sabre, c'est l'humidité. Gardez-vous de remettre votre lame dans son fourreau sans l'avoir essuyée ; non seulement la pluie, le sang, le brouillard peuvent être causes de rouille, mais même l'humidité la moins sensible de l'air s'attache à son corps poli, et se fixe dans ses pores. Si vous la rentrez mouillée, elle communique son humidité au fourreau, que vous avez ensuite beaucoup de peine à sécher. Une bonne précaution en guerre, c'est de tenir toujours sa lame grasse. Si, à la suite de fortes pluies, de l'eau s'est introduite dans le fourreau, et, descendue dans le fond, est cause permanente de rouille pour la pointe du sabre, ôtez le fût, mettez le fourreau vide au soleil ou près du feu ; si c'est prêt du feu, ne le chauffez pas de manière que sa soudure fonde, mais continuez lentement votre opération, jusqu'à ce que vous ayez évaporé l'humidité. Si ces moyens sont insuffisants, passez lestement et à plusieurs reprises le fourreau dans la cendre chaude. Souvent un cavalier à pied, qui a le sabre à la main, en pose la pointe à terre ; il en résulte nécessairement rouille et perte de la pointe : aussi ne doit-il plus compter sur elle le jour d'une affaire. Souvent un cavalier au bivouac fait griller un morceau de viande au bout de son sabre ; qu'en résulte-t-il ? qu'il perd la trempe de sa lame, et ne peut plus se fier à elle pour sa défense. Règle générale : ayez soin de la lame de votre sabre comme celle de votre rasoir.

Le coup de pointe

- *Comment vous servez vous du sabre ?*

Le sabre est l'arme dans laquelle vous devez avoir le plus de confiance, parce qu'il est bien rare qu'elle vous refuse service en se brisant dans vos mains. Ses coups sont d'autant plus sûrs que vous les dirigez plus froidement et que vous tenez bien votre arme. Les coups qui tuent sont les coups en pointe ; les autres ne font que blesser. Pointez, pointez, le plus que vous pourrez ! vous jetterez par terre tous ceux que vous toucherez ; vous démoraliserez l'ennemi échappé à vos coups, et ajouterez à ces avantages celui de ne point vous découvrir, et d'être toujours à la parade.

- *Quels soins doit-on avoir en portant des coups de pointe ?*

1° De bien assurer sa main.

2° De bien choisir son but ; le blanc est le plus accessible.

3° Si l'on attaque plus haut, de présenter sa lame, le tranchant de côté, de manière qu'elle puisse pénétrer entre les côtes.

4° De porter rapidement le coup à fond, et de retirer aussitôt le coude en arrière, surtout si notre adversaire nous fait face. . .

Dès que vous avez porté un coup de pointe, si l'ennemi ne se rend pas, appliquez lui le coup de revers : c'est ainsi que Guindet tua le prince de Prusse à Saafled.

Le coup de tranchant

- *Quel est le coup de tranchant le plus puissant ?*

Celui de revers. Vous ne devez le porter que sur un ennemi que vous dépassez ou sur un cuirassier, qu'il serait trop chanceux de pointer de flanc.

- *Où devez vous le porter ?*

A hauteur de cravate, parce qu'il est dans la nature d'un cavalier menacé de baisser la tête, et qu'ainsi vous le frappez au visage ; si votre coup manque son but, il touche l'épaule et l'avant bras, et met l'homme hors de combat.

- *Comment faut-il porter ce coup ?*

D'abord en ayant soin de serrer fortement la poignée de votre sabre, pour que la lame ne tourne pas dans votre main, et qu'ainsi elle ne risque pas de frapper du plat, au lieu de porter du tranchant ; puis vous sabrez en sciant pour que le coupe pénétre plus profondément.

